



TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MONTREUIL

2009 en chiffres

Le mot de la présidente

Lucienne Erstein

L'année 2009 fut très courte pour le tribunal administratif de Montreuil, qui n'a duré que deux mois dans son existence juridictionnelle, quatre mois depuis son avènement juridique. Période intense d'installation, de répartition des dossiers entre les chambres et de jugement des premières affaires, les urgentes comme les autres. Période aussi de découverte de nouveaux locaux, d'un nouveau quartier, de nouveaux collègues, sans doute également de nouvelles méthodes de travail et d'une nouvelle organisation et assurément pour beaucoup d'un nouveau métier. Le stock de dossiers est à l'image relative de cette fraîcheur, les affaires les plus anciennes datant de l'été 2008. Le tribunal a réussi le pari d'une activité effective et à plein régime dès son

ouverture aux justiciables le 1er novembre, grâce à la détermination et aux efforts de chacun, magistrats comme agents de greffe, qu'ils soient débutants ou expérimentés. L'énergie déployée ne doit pas faiblir. Formation et organisation seront toujours des priorités pour 2010. Au dynamisme des entrées de requêtes nouvelles, dont le nombre peut déjà s'arrondir à 11 000 en moyenne annuelle, devra répondre une ardeur équivalente des sorties d'affaires. Le contentieux des étrangers en absorbera une bonne partie, suivi de très près par le contentieux fiscal et dans une moindre mesure le contentieux de la police administrative et celui de la fonction publique. Les procédures d'urgence devraient rester dans une proportion raisonnable de moins de 10 % des entrées totales. Une juridiction donc déjà dans l'âge adulte.

Nombre d'affaires jugées en 2009

1 079

Nouvelles affaires enregistrées en 2009

1 613

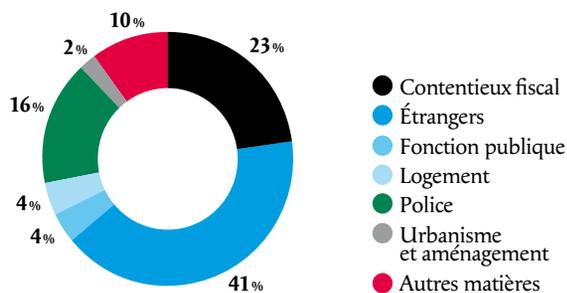
Nombre d'affaires en stock en 2009*

6 767

* Stock lié au rééquilibrage des ressorts des tribunaux administratifs franciliens avec la création du tribunal administratif de Montreuil.

Origine

Répartition des affaires jugées en 2009 par type de contentieux



Les contentieux spécifiquement identifiés sont les six les plus représentés en moyenne nationale.

Repère

Le tribunal administratif de Montreuil est ouvert depuis le 1^{er} novembre 2009 et a été inauguré le 3 décembre par le Garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés. Il occupe 5 000 mètres carrés environ d'un immeuble neuf situé le long de l'une des artères principales de la commune. Compétent pour l'ensemble du département de la Seine-Saint-Denis, il comprend actuellement sept chambres et passera à dix le 1^{er} septembre 2010. Les effectifs seront ainsi portés de 30 à 40 magistrats, de 35 à 45 agents de greffe et de 7 à 11 assistants de justice, le nombre d'assistants du contentieux restant fixé à deux.

Retrouvez le bilan de la juridiction administrative et l'actualité du tribunal administratif sur <http://montreuil.tribunal-administratif.fr>